

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 2 décembre 2010

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3740-2010.
Cause tarifaire 2011-2012 d'Hydro-Québec Distribution.
**Version révisée - Planification de l'audience – Association québécoise de lutte
contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de préciser les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* et de *Stratégies Énergétiques* :

- **Preuve de SÉ-AQLPA (Rapport C-11-4, SÉ-AQLPA-1, Doc. 1)** : Monsieur Jacques Fontaine, témoin-expert. Durée : 10 minutes.
- **Preuve commune de SÉ-AQLPA-GRAME (Trois rapports C-13-2 SÉ-AQLPA-GRAME-1 Doc. 1 et C-13-2 SÉ-AQLPA-GRAME-2 Doc. 1 et C-11-4 SÉ-AQLPA-GRAME-4 Doc.1)** : Mesdames Valentina Poch et Nicole Moreau et Monsieur Jacques Fontaine. Durée : 40 minutes.
- **Disponibilités des panels de SÉ-AQLPA et de SÉ-AQLPA-GRAME** : Les panels sont disponibles tous les jours de l'audience prévue, sauf le 14 décembre 2010.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec** : Environ 40 minutes (Panel 1 : 5 min, Panel 2 : 5 min., Panel 3 : 15 min., Panel 4 : 15 min.). Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 5 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : 40 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.